



Le 23 Avril 2020

## PAS DE PROTECTION, PAS DE REPRISE

Lors de son annonce d'un début de déconfinement le 11 mai, Emmanuel Macron a provoqué la surprise et l'inquiétude en décidant d'une réouverture progressive des crèches, des écoles dès cette date.

En effet, comment expliquer la logique sanitaire d'une telle décision, alors que la fermeture avait précédé le confinement au motif que les enfants et adolescents étaient des vecteurs souvent asymptomatiques de contamination ?

De plus, qui peut croire que les mesures efficaces, préconisées pour prévenir une seconde vague (respect des gestes barrières, tests généralisés, masques, gels hydro-alcooliques, maintien de la distanciation sociale) pourront être mises en œuvre avec des enfants dans des écoles qui manquent de sanitaires dignes de ce nom et de médecine du travail et scolaires ?

En prolongeant au-delà de cette date la fermeture des cafés, restaurants, lieux de culture, le gouvernement reconnaît de fait que les regroupements en lieux clos créent une situation de mise en danger sanitaire pour la population.

Cette annonce provoque l'inquiétude légitime des personnels de l'éducation, des agents de la collectivité et des parents d'élèves.

Le ministre Blanquer, ose avancer les efforts nécessaires des personnels et l'incompréhension que susciterait leur refus de cette réouverture.

Comment aller à l'encontre des virologues, des chercheurs, des professeurs en médecine, qui sont tous unanimes que si déconfinement il y a dans les écoles, le virus sera remis en circulation, et la crise sanitaire sera encore pire que celle de ces deux derniers mois.

Pourtant, à l'image de l'ensemble des services publics, que ce gouvernement ne cesse d'attaquer, les personnels ont accompli d'énormes efforts pour maintenir un lien d'apprentissage avec leurs élèves, durant toute cette période. Elles et ils se sont organisés en roulement pour garder à l'école les enfants des personnels soignants, malgré le manque de protection fournies par les collectivités et l'État.

**Pour la CGT**, il est évident que cette décision n'a pour but que de répondre aux injonctions du patronat en « libérant » les salariés de la garde à domicile de leurs enfants pour la reprise du travail qu'à un souci de protection de l'ensemble de la population et la mise en application de cette décision nous laisse dubitatifs car irréaliste. L'alibi des difficultés scolaires et sociales mis en avant par le président et son ministre semblent particulièrement cyniques, alors que la politique du gouvernement contribue depuis 4 ans à l'aggravation générale de ces inégalités.

Renvoyer à l'école plus de 12 millions d'élèves, en contact avec leurs parents (parfois personnes à risque) et plus d'un million de personnels de l'éducation et des collectivités fait peser le risque incompréhensible d'une nouvelle vague de contamination, alors que les services de réanimation sont toujours saturés et les personnels soignants épuisés.

La quasi-totalité des gouvernements européens ont d'ailleurs fait un choix inverse en reportant la reprise de l'école à la rentrée de septembre.

# À l'école comme ailleurs, pas de protection, pas de travail !

Nous tenons à rappeler à Mr le Maire qui est notre employeur, qu'il est responsable de notre sécurité et de conditions sanitaires dans lesquelles, les agents exercent leur métier. Si dans certaines écoles, elles ne sont pas remplies, nous soutiendrons les personnels qui feront valoir leur droit de retrait.

**Pour la CGT, plusieurs questions se posent:**

- Comment permettre aux élèves de se réunir massivement alors qu'ils ont décrits comme potentiels vecteurs asymptomatiques du virus?**
- Comment protéger efficacement les agents et les enfants?**
- Comment remettre des agents au contact d'enfants qui ont une santé fragile ?**
- Comment va s'organiser les repas dans les réfectoires et les siestes dans les dortoirs?**

Mais bien d'autres questions peuvent être également évoquées.

La CGT demande que la réouverture des crèches, des écoles et des établissements soit reportée au moment où le consensus scientifique et la généralisation des mesures de protection et de test le permettront.

Si le Président décide la réouverture progressive des écoles dès le 11 Mai, nous exigeons l'organisation d'un CHSCT sur ce sujet à la suite de son allocution afin que soient garanties les mesures matérielles pour accueillir sans danger, enfants, agents et professeurs.

Nous voulons des réponses aux questions avant d'envisager une reprise dans des conditions de sécurité sanitaire satisfaisantes.

**SAUVEZ DES VIES**  
**RESTEZ**  
**CHEZ VOUS**